

Réunion du 5 novembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur André KLEIN-MOSSER

**N° CP/2012/850 - Insertion sociale - 4512**  
**Intervention en faveur de l'insertion sociale des bénéficiaires**  
**du Revenu de solidarité active (RSA)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide conformément aux tableaux annexés :

- de valider la revalorisation des subventions attribuées par délibération n° CP/2012/64 du 9 janvier 2012 à deux épiceries sociales et trois ateliers de redynamisation, et d'attribuer aux cinq structures concernées des aides complémentaires d'un montant total de 12 400 € pour l'année 2012
- d'attribuer à l'Association "CARITAS" une subvention de 1 000 € pour l'ouverture au 1er octobre 2012 de l'épicerie sociale intercommunale de GEISPOLSHHEIM
- d'attribuer à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRES) une subvention de 400 € pour l'organisation en novembre 2012 de la cinquième édition du Mois de l'économie sociale et solidaire.

Elle approuve par ailleurs le modèle d'avenant n° 1 aux conventions financières 2012 conclues avec les épiceries sociales et les ateliers de redynamisation, et autorise son président à signer le moment venu les avenants à intervenir sur cette base entre le Département et chacun des bénéficiaires concernés.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121105-72196-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 14/11/12